

# Élections 2017

## Plateforme

## Revendicative



## L'accès aux droits, un préalable pour parvenir à la justice sociale

Dans un contexte de difficultés, tant économiques que sociales pour les familles, il apparaît indispensable de lutter contre l'isolement des territoires et des populations qu'ils englobent.

Il est encore plus essentiel en cette période, de garantir un socle de droits et de consolider les familles dans ces droits afin de prévenir les phénomènes de non-recours mais également de défiance et de crispation de la société.

Le droit à un logement décent, à accéder à des soins de qualité, à une offre scolaire homogène et ambitieuse, à des services publics efficaces, aux techniques et moyens ouvrant sur la société et sur le monde, à une offre culturelle pour tous, à être défendu ou représenté par des associations reconnues et soutenues... sont autant de domaines fondamentaux pour garantir une amélioration de la vie et de la confiance des citoyens.

Ce n'est qu'une fois ce postulat de droits assuré que l'on pourra construire les réformes visant à rétablir la justice sociale, à améliorer la vie de toutes les familles et tenter d'amener le pays vers une sortie de crise profitable à tous !



## Reconnaissance et valorisation du modèle associatif

Le monde associatif est de plus en plus mis à mal, tant dans ses financements que dans sa reconnaissance, alors qu'il est l'un des premiers employeurs de France. Le développement d'instances privilégiant la parole d'une personne, dite qualifiée, aux dépens de celles des représentants associatifs portant une voie collective, interpelle sur la place faite au monde associatif aujourd'hui. Ce dernier draine des dynamismes, des savoir-faire, des engagements, du lien social et fédérateur, du développement économique. Il est un énorme pourvoyeur d'emplois dans notre pays.

Pour autant, ses financements sont de plus en plus restreints : le recours à des emplois qualifiés, tout comme la mise en place de projets, pourtant essentiels, sont de plus en plus compliqués et compromis.

Dans le contexte actuel, le dynamisme des associations et leur rôle de défense, d'éducation, d'accompagnement, de représentation de tous les publics sont essentiels à la cohésion sociale et à un mieux-vivre ensemble respectueux de tous.

Ce serait donc une perte préjudiciable à tous si elles venaient à disparaître, faute de soutiens financiers et politiques, car elles assurent souvent des missions que les services de l'Etat ne sont plus en mesure de garantir.

Les structures de La CSF constituent des espaces de lien social, d'accueil, d'information, d'orientation et de responsabilisation indispensables. La participation, l'implication des bénévoles sont capitales pour l'aboutissement des projets et actions. Ils doivent pouvoir combiner les missions d'animation, de représentation, de négociation à l'appui de techniciens formés. Mais les militants ne sont pas reconnus pour leur fonction.

Des innovations sont nécessaires pour faciliter la prise de congés professionnels ou pour indemniser les frais de garde d'enfants.

Cette prise de congé devrait également être élargie aux aidants familiaux quand ils doivent cesser une activité pour s'occuper d'un proche.

### La CSF demande

- La garantie d'un financement pérenne pour le monde associatif palliant parfois les carences de l'État.
- L'instauration d'un véritable statut de l'élu associatif par l'extension du congé représentation, permettant l'autorisation d'un temps de participation des bénévoles à la vie de l'association (représentations, instances...).
- L'instauration d'un congé de formation correspondant aux compétences requises dans l'association.